

CONSEILS POUR L'EXPÉDITION DES ÉCHANTILLONS SOUMIS À L'IDENTIFICATION

par Jacques d'Aguilar

L'objet de cet article répond au souci, qui semble simple et évident, d'expédier des échantillons afin que ceux-ci parviennent au destinataire dans un état qui lui permette plus aisément d'effectuer le service demandé, généralement une identification.

Observer, examiner, élever, photographier, étudier les insectes suppose de connaître avec précision le nom exact de l'espèce sur laquelle s'exerce la prospection.

Or, pour les entomologistes, c'est maintenant une lapalissade de rappeler que près d'un million d'espèces sont décrites, chacune ayant des mœurs spécifiques et que nombre d'entre elles sont si voisines que seul l'œil averti d'un spécialiste peut assurer une identification rigoureuse.

On peut souvent souhaiter de réaliser soi-même cette détermination. Il faut alors examiner le spécimen et, utilisant une faune, le faire passer au crible des caractères figurant dans les clefs dichotomiques qui, d'alternative et alternative, permettent d'aboutir au résultat. Cependant, il faut parfois tenir compte de caractères très tenus nécessitant même une préparation particulière et l'usage d'une loupe puissante ou d'un microscope, accompagné d'une comparaison avec les échantillons de collection. Quelquefois aussi, on manque de documentation. Ainsi, dans tous les cas où l'on souhaite une confirmation ou une identification difficile, l'aide d'un spécialiste est requise. Dans cette éventualité, ou pour d'autres raisons, on se trouve alors dans l'obligation d'expédier un ou plusieurs échantillons.

Pour mettre toutes les chances de son côté, quelques précautions sont nécessaires.

Echantillons vivants

Lorsqu'ils sont expédiés vivants, surtout à l'état larvaire, les insectes doivent l'être dans des conditions qui permettent un éventuel élevage, ce qui implique quelques soins :

- isoler les individus pour éviter qu'ils se mutilent ou se détruisent. Nombre d'espèces risquent en effet de devenir "cannibales"

dans un espace restreint,

- assurer une aération suffisante, soit en perçant le couvercle du récipient, soit en obturant les ouvertures avec une étoffe légère (de type tulle ou mousseline) ou un grillage fin,

- les spécimens doivent être accompagnés de leur plante-hôte ou du milieu dans lequel ils ont été prélevés, afin d'assurer leur nourriture,

- éviter l'entassement,

- envelopper les pontes séparément dans de petits sachets de papier.

Echantillons morts

Les échantillons qui ne peuvent être expédiés vivants doivent être tués et préparés en respectant certaines règles :

- les larves, les insectes à corps mou et les petits arthropodes sont tués à l'alcool à 70° chaud.

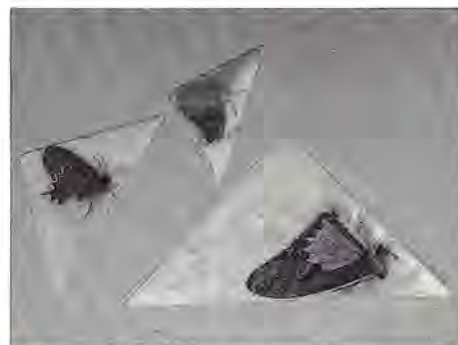
Dans certains cas, les larves peuvent aussi être tuées en les trempant dans l'eau bouillante pendant une ou deux minutes puis introduites dans l'alcool à 70°. Ces procédés permettent d'éviter les contractions, les déformations et les modifications de coloration,

- les insectes adultes seront tués à l'acétate d'éthyle ou éther acétique et, si possible, étalés et préparés selon les méthodes habituelles. L'emploi de ce produit chimique (différent de l'éther éthylique vendu couramment en pharmacie) assure plus tard, un montage aisé des échantillons placés dans une chambre humide ou "ramollissoir",

- les spécimens ayant conservé leur souplesse naturelle seront préparés suivant la pratique courante : collés sur paillette ou piqués avec des épingles d'entomologiste d'un numéro approprié à la taille de l'insecte,

- si l'on veut éviter une préparation, parfois difficile, on peut stocker les échantillons sur

des "couches". La forme classique consiste en une enveloppe de papier filtre ou même de papier journal entourant un matelas de coton cardé (et non de coton hydrophile car ses fibres s'accrochent aux griffes des insectes) ou de mousse polyuréthane d'environ 5mm d'épaisseur. Les volets sont ensuite rabattus. On prendra soin de ménager un espace suffisamment grand entre les individus pour éviter l'enchevêtrement des pattes ou d'autres organes fragiles pouvant se briser au moment du tri. On peut ensuite disposer ces couches dans des boîtes en plastique, en bois, en carton,

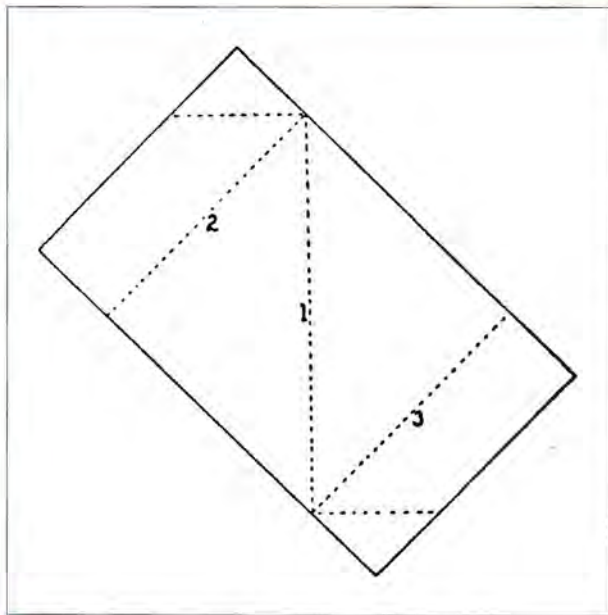


■ La taille de la papillote doit être adaptée à celle de l'insecte qu'elle contient. (Cliché J. d'Aguilar)

- les grands insectes ailés, comme les papillons ou les libellules, sont conservés et expédiés en "papillotes". Ce sont des pochettes de papier transparent (papier cristal des fleuristes) réalisées en pliant la diagonale d'un carré inscrit dans un rectangle et en repliant les bords qui dépassent.

Emballage et expédition

Cette étape doit répondre à quelques règles élémentaires dont le principe est que le spécimen ne subisse aucun choc durant le voyage, d'où la nécessité d'une immobilisation efficace pour éviter le ballotement et



- A partir d'un rectangle découpé dans du papier cristal, il suffit de cinq pliages pour fermer de façon efficace une papillote. A défaut de papier cristal, le papier sulfurisé peut aussi convenir pour ce type de conservation.

maintenir une bonne protection.

Pour les échantillons vivants, l'expédition doit avoir lieu le jour du prélèvement afin de réduire les risques de détérioration.

L'emballage doit être soigné et conçu en tenant compte de la durée du transport et des manipulations que le colis risque de subir. D'une manière générale, le paquet doit être bien rempli afin qu'il ne s'écrase pas sous la pression de l'oblitération ou d'autres colis dans les sacs postaux.

Les échantillons ne doivent pas être envoyés sous simple enveloppe. Les condition-

nements conseillés sont des boîtes en carton (comme celles proposées par la Poste), en bois ou en métal dans lesquelles un premier paquet est calé avec de la mousse de

polyéthylène, du papier ou de la sciure de bois.

Dans tous les cas, l'insecte doit être accompagné d'une fiche comportant une série de renseignements avec entre autres, la localité d'origine, la date et les conditions de prélèvement, la plante-hôte, des observations éthologiques...



Pour en savoir plus

- ◆ **Colas G.** 1956. - Guide de l'entomologiste - Ed. Boubée, 309p.
- ◆ **Martinez M.** 1983. - Chasser et collectionner les insectes - Ed. Solarama, 63p.
- ◆ **Perron J.M.** 1994. - La conservation des spécimens d'insectes - *Insectes* n°93, Ed. OPIE, pp21-25.
- ◆ **Villiers A.** 1977. - L'entomologiste amateur - Ed. Lechevalier, 248p.